Déclaration de la Francophonie syndicale à l'occasion du 20 mars 2007

La Francophonie Syndicale de Confédération Syndicale Internationale (FS/CSI) s'associe au nom des travailleuses et des travailleurs dans l'espace francophone à la célébration de la journée internationale de la Francophonie, placée sous le thème : « **Vivre ensemble, différents** ».

La célébration de cette année est pour la FS/CSI de rappeler que des millions de travailleurs et travailleuses sont victimes de discriminations basées sur la couleur, les différences culturelles, l'origine ethnique ou nationale et sont en proie au racisme, à la xénophobie, à l'intolérance et aux conflits ethniques et religieux.

La Convention 183 de l'OIT sur la protection de la maternité, n'est ratifiée que treize(13) pays, six ans après son adoption. Bon nombre de pays notamment les plus développés n'ont jusqu'ici pas ratifié les conventions N° 97 sur les travailleurs migrants et N° 143 sur la migration dans des conditions abusives et, promotion de l'égalité de chance et de traitement des travailleurs migrants.

Des dizaines de syndicalistes sont assassinés chaque année en raison de leurs activités syndicales, des milliers d'autres sont jetés en prison, battus lors de manifestations, torturés par les forces de sécurité ou autres et, bien souvent, condamnés à de lourdes peines de prison.

Des dizaines de millions de travailleurs et travailleuses sont encore confinés dans des emplois atypiques, dangereux et dégradants en raison de leur sexe, religion, couleur, nationalité, ethnie, orientation sexuelle, opinion politique, origine sociale, âge et handicap.

Des milliers de femmes et d'enfants du fait de leur vulnérabilité sont assujettis dans des travaux contre leur gré et pour lesquels ils sont mal rémunérés et font l'objet d'intimidations, de harcèlements et de licenciement abusif pour le simple fait d'avoir tenté de revendiquer leur droits.

La FS/CSI appelle les Gouvernements et les acteurs concernés à prendre conscience de ces situations dramatiques et à mettre tout en œuvre pour garantir un cadre légal qui protège l'ensemble des travailleuses et des travailleurs sans exclusive quelle que soit leurs

différences. Une attention particulière doit être portée sur ceux et celles qui sont dans les secteurs atypiques car toujours plus nombreux du fait de la dérégulation des marchés du travail de par le monde.

La promotion du respect de la diversité au travail et dans la société ainsi que la mise en place de mesures propres à lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance doivent figurer parmi les priorités des Gouvernements.

La FS/CSI travaille à cela au sein de la CSI par le biais de campagnes contre la discrimination et les conditions déloyales et souvent abusives de travail et de vie auxquelles les travailleuses et les travailleurs migrants et les membres de leurs familles se trouvent confrontés dans le monde.

La FS/CSI pense qu'une économie internationale mondialisée nécessite une gouvernance efficace à l'échelle planétaire. Au sein de la CSI, elle cherche à accroître la coopération entre les gouvernements de l'espace francophone, afin de faire en sorte que la dimension sociale de la mondialisation, y compris le travail décent et les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses, soit au cœur même du processus décisionnel des grandes institutions mondiales et régionales de la planète.

En ce jour de célébration de la journée internationale de la Francophonie, la FS/CSI réaffirme sa volonté de consolider ses relations de coopération avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour que l'espace francophone soit une référence en matière de respect des droits humains et des droits fondamentaux du travail.

La FS/CSI demande à l'ensemble de ses membres de marquer la célébration de la journée internationale de la Francophonie par une participation active aux manifestations organisées dans leurs pays respectifs pour faire entendre dans la solidarité, la voix des travailleuses et des travailleurs et leur exigence pour le respect de leurs droits et de leur dignité dans leurs différences.